



mur | mur 2

CAMPAGNE ISOLATION

AUDIT ÉNERGÉTIQUE LES BUREAUX D'ÉTUDES THERMIQUES LABELLISÉS

Signataires d'une convention de partenariat, les bureaux d'études thermiques présentés ici se sont engagés à respecter le cahier des charges des audits énergétiques prescrit par Grenoble-Alpes Métropole.

**POUR BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION PRÉVUE
DANS LE DISPOSITIF MUR | MUR 2,
VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT
FAIRE APPEL À L'UN DE CES BUREAUX
D'ÉTUDES.**

QUE VOUS APPORTE UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE ?

Les bureaux d'études thermiques labellisés Mur|Mur 2 réalisent des audits selon une méthode de calcul réglementaire. Cette prestation, qui va bien au-delà du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), vous permettra d'obtenir :

- Un bilan énergétique complet de votre logement,
- Des préconisations de travaux pour l'ensemble des postes identifiés,
- Des propositions de scénarios de rénovations cohérents,
- Une première estimation du budget nécessaire pour vous lancer.



Mathias LANGUILLAT

06 99 79 23 69

contact@apesbat.com

www.apesbat.com



Jean-Luc FRENOT

06 50 01 94 47

batipassif@free.fr

www.batipassif.fr



Lucas ANSANAY-ALEX

06 74 40 56 00

contact@eco-constructeur.fr

www.eco-constructeur.fr



Ludovic VINCENT

06 73 63 42 15

ludovic.vincent@ener-bat.com

Olivier REY

06 76 18 06 83

olivier.rey@ener-bat.com

www.ener-bat.com



Patrick SAUVIGNET

06 72 50 41 41

contact@sauvenergies.fr

www.sauvenergies.fr



Stéphane SOLIGNAC

06 30 71 37 64

contact@sdthermique.fr

www.sdthermique.fr